

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

Ottawa, le 6 mars 2000

DOSSIER : 1999-UO/TI-22

TITULAIRE DE DROIT D'AUTEUR INTROUVABLE

Licence non exclusive délivrée aux Éditions du Vermillon, Ottawa (Ontario) pour la reproduction d'un extrait d'un article de Roger Cyr paru dans *La Patrie*

Conformément aux dispositions du paragraphe 77(1) de la *Loi sur le droit d'auteur*, la Commission du droit d'auteur accorde une licence aux Éditions du Vermillon comme suit :

1) La licence autorise la reproduction d'un extrait d'un article de Roger Cyr intitulé *Jean Duceppe dénonce les sociétés secrètes* paru dans *La Patrie* («La Patente se meurt») en mai 1964, dans un roman de Jean Taillefer intitulé «Ottawa, P.Q.».

Le tirage ne devra pas dépasser 500 copies.

2) La licence expire le 31 décembre 2000. Toute reproduction autorisée devra être complétée d'ici cette date.

3) La licence est non exclusive et valide seulement au Canada.

4) Les Éditions du Vermillon versera la somme de 10 \$ à la Société de gestion collective des droits de reproduction (COPIBEC) qui peut disposer du montant des droits fixés par la licence comme bon lui semble, pour le bénéfice général de ses membres. COPIBEC s'engage toutefois à rembourser toute personne qui établirait, avant le 31 décembre 2005, qu'elle détient le droit d'auteur sur l'œuvre faisant l'objet de la présente licence.

5) L'entrée en vigueur de cette licence est conditionnelle au dépôt auprès de la Commission d'un reçu de COPIBEC pour le montant de la licence, accompagné d'un engagement par celle-ci de se conformer aux conditions stipulées au paragraphe 4) ci-dessus.

Le secrétaire de la Commission,

Claude Majeau